

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°25 du 4 juillet 2008

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°25

CIRCULAIRE N° 0-38742-2008/DEF/EMM/LOGGEN

modifiant la circulaire n° 0-76279-2007/DEF/EMM/LOGGEN du 28 novembre 2007 relative à l'allocation en effets spéciaux destinés à l'équipement du personnel marin pompier branche sécurité, prévention et interventions terrestres.

Du 29 mai 2008

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « logistique générale ».*

CIRCULAIRE N° 0-38742-2008/DEF/EMM/LOGGEN modifiant la circulaire n° 0-76279-2007/DEF/EMM/LOGGEN du 28 novembre 2007 relative à l'allocation en effets spéciaux destinés à l'équipement du personnel marin pompier branche sécurité, prévention et interventions terrestres.

Du 29 mai 2008

NOR D E F B 0 8 5 1 1 8 3 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Texte modifié :

Circulaire n° 0-76279-2007/DEF/EMM/LOGGEN du 28 novembre 2007 (BOC N°01 du 11 janvier 2008, texte 21. ; BOEM 554-1.6).

Référence de publication : BOC N°25 du 4 juillet 2008, texte 25.

La circulaire n° 0-76279-2007/DEF/EMM/LOGGEN du 28 novembre 2007 est modifiée comme suit :

1. Après le premier alinéa, ajouter l'alinéa suivant :

« La délivrance des effets spéciaux est limitée au seul personnel occupant des emplois d'intervention, surveillance ou instruction, dont la liste est établie par le commandant de la formation. »

2. Remplacer les annexes I et II par les nouvelles annexes I. et II. ci-jointes.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le capitaine de vaisseau,
adjoint « soutiens » au sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Éric ABADIE.

ANNEXE I.

**LISTE DES FORMATIONS COMPRENANT DU PERSONNEL MARIN POMPIER BRANCHE
SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTIONS TERRESTRES.**

Base aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic.
Base aéronautique navale de Landivisiau.
Base aéronautique navale de Lann-Bihoué.
Base aéronautique navale de Hyères.
Base aéronautique navale de Nîmes-Garons.
Base aéronautique navale de Tontouta.
Base des fusiliers commandos (BASEFUSCO).
Base navale de Nouméa.
Base navale de Papeete.
Base navale de Fort-de-France.
Base navale de Port-des-Galets.
Base navale de Dégrad-des-Cannes.
Base navale de l'Adour.
Centre de formation pratique et d'entraînement à la sécurité de Brest.
Centre de formation pratique et d'entraînement à la sécurité de Toulon.
Centre Lamalgue.
Centre Mille.
Centre de transmissions marine (CTM) de France Sud.
Centre de transmissions marine de Rosnay.
Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier (CIN SMD).
Compagnie des marins pompiers de Brest.
Compagnie des marins pompiers de Toulon.
Compagnie des marins pompiers de Cherbourg.
Compagnie des marins pompiers de l'Île Longue.
Centre de transmissions du Cranou.
Établissement de l'aéronautique navale de Dugny-Le Bourget.
Fort de Six-Fours.
Unité marine Djibouti.
Unité marine Cap-Vert.

ANNEXE II.
EFFETS SPÉCIAUX DÉLIVRÉS À TITRE DE PRÊT.

NNO	DÉSIGNATION	QUANTITÉ PAR PERSONNE	VOLANT DE GESTION	OBSERVATIONS
8440 14 308 5672	Bas en laine écrue GEN	3	20 p. cent	
8430 14 423 1879	Brodequin incendie en cuir	1	20 p. cent	
8415 14 264 4874	Cagoule en aramide	2	20 p. cent	
HN	Casque F1 blanc	1	20 p. cent	Pour officiers et officiers d'intervention - compétence bureau approvisionnement de la flotte, affrètements, transport (LOG/AF)
8415 14 420 3322	Casque F1 gris	1	20 p. cent	Pour équipiers et chefs d'équipes - compétence LOG/AF
8415 14 420 3317	Casque F1 jaune	1	20 p. cent	Pour chefs d'agrès - compétence LOG/AF
8415 14 420 3320	Casque F1 rouge	1	20 p. cent	Pour chefs de garde - compétence LOG/AF
8415 14 444 5267	Casque de sécurité feu F2 (blanc)	1	20 p. cent	Pour chef de groupe et officier d'intervention - compétence LOG/AF
HN	Casque de sécurité feu F2 (rouge)	1	20 p. cent	Pour chefs d'agrès et équipiers - compétence LOG/AF
8465 14 301 9097	Ceinture de feu	1	20 p. cent	
8405 14 545 8692	Chemise de combat modèle F1 bleu marine	2	20 p. cent	
8415 14 519 8726	Gant de protection et d'intervention GEN	2	20 p. cent	
8415 14 457 6907	Pantalon approche antifeu réflecteur polyvalent GEN	1	20 p. cent	Sauf CIN SMD
8415 14 528 0098	Pantalon sergé thermostable GEN	2	20 p. cent	
HN	Sur pantalon textile d'intervention	1	20 p. cent	
8415 14 541 6295	Polo maille piquée pour marin pompier GEN	4	20 p. cent	
8460 14 515 7790	Sac de transport	1	20 p. cent	
8415 14 457 6887	Veste approche antifeu réflecteur polyvalent GEN	1	20 p. cent	Sauf CIN SMD
8415 14 488 1857	Veste de marin pompier cuir noir GEN	1		Remplacé par l'ensemble textile veste/pantalon
8405 14 515 7752	Veste de mer modèle 99 GEN	1	20 p. cent	Sauf outre-mer, CTM France Sud, CTM Rosnay, CIN SMD, BASEFUSCO
8415 14 529 0881	Veste sergé thermostable GEN	2	20 p. cent	

HN	Veste textile d'intervention pour marin pompier	1	20 p. cent	
----	--	---	------------	--